

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que le rôle de répartition de l'année 2025/26 ainsi que le compte de l'exercice de l'année 2024/25 du Syndicat de Chasse du lot 533 peuvent être consultés pendant 15 jours du 20 juin 2025 au 4 juillet 2025 auprès du secrétaire-trésorier sur rendez-vous, par téléphone ou par mail.

Tous les propriétaires des terrains chassables sont tenus de compléter leurs données via la plateforme «myguichet» ou de communiquer leurs données bancaires au secrétaire-trésorier.

Adresse mail : planners@vdl.lu

Secrétaire-trésorier : Patrick Lanners, Tél : 4796 - 4394

Luxembourg, le 16 juin 2025.

Pour le collège des syndics,



Le secrétaire-trésorier